

Pour l'Honneur de la France,

Nous ne partirons pas !

Alors M. Herriot a fait le grand geste d'ouvrir tout larges les deux bras sanglants de la France et a donné à tous les misérables leur pardon. Par la porte ouverte on a voulu faire passer tous les coupables, les lâches, les insoumis, les déserteurs et les traîtres... S'ils reviennent pour servir et réparer, j'applaudis.

Mais cette même porte ouverte aux frontières, le même M. Herriot, du haut de la tribune française, il nous la montre, pauvres bougres de religieux, rentrés le 4 août, pour la bataille...

Eh bien, non, nous ne partirons pas. Pas un homme, pas un vieillard, pas un novice, pas une femme ne repassera la frontière.



En 1901, quand a été votée la loi infâme, j'étais tout jeune jésuite, — il y avait quatre ans que mon père, un vieil officier d'Afrique, m'avait conduit au noviciat de Saint-Acheul, — j'ai fait comme les autres et j'ai pris le train pour la Belgique, honteusement. J'ai vécu douze ans en exil de vingt-deux à trente-quatre ans, toute ma vie d'homme. Je vous le pardonne. Mais le 2 août 1914, à 4 heures du matin, j'étais chez mon supérieur. *C'est demain la guerre*, ai-je dit, *ma place est au feu*. Et mon supérieur m'a béni et m'a embrassé. Par des trains insensés, sans ordre de mobilisation (j'étais réformé), sans livret militaire, j'ai couru au canon jusqu'à Verdun.

Le 20 août, à l'aube, avant la reprise du combat, à la recherche des blessés du 115^e, j'avançais au-delà des petits postes, quand, tout à coup, je fus enveloppé par le craquement de vingt fusils, et je vis mon camarade étendu, de tout son long, contre moi, sur la route, la tête broyée. Le poste allemand était à trente pas. J'ai senti à ce moment que mon cœur protégeait tout mon pays ; jamais je n'avais respiré l'air de France avec cette fierté ; ni posé mon pied sur sa terre avec cette assurance.

Je ne comprends pas encore comment je ne fus pas tué alors, ni vingt fois depuis. Le 16 septembre, j'étais fait prisonnier devant Noyon, en plein combat ; en novembre, j'étais de nouveau en France et, en décembre, je retrouvais le feu avec la plus belle des divisions, la 14^e de Belfort. Avec elle, je me suis battu trente mois, jusque devant Mézières. J'ai été trois fois blessé, je garde sous l'aorte un éclat d'obus reçu dans la Somme ; démobilisé, j'ai commis le crime de rester chez moi... Et maintenant, vous me montrez la porte.

Vous voulez rire, Monsieur Herriot.

Mais on ne rit pas de ces choses.

Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver, ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souain, ni au fort de Vaux, ni au Reichackerkopf, ni à Maurepas, ni à Brimont, ni à la Cote 304, ni à Tahure. Je ne vous ai vu nulle part me parler de vos « lois sur les Congrégations », et vous osez me les sortir aujourd'hui ?

Vous n'y pensez pas !

Ni moi, ni aucun autre (car tous ceux qui étaient en âge de se battre se sont battus), ni aucune femme, nous ne reprendrons la route de Belgique.

Cela jamais.

Vous ferez ce que vous voudrez, vous prendrez nos maisons, vous nous ouvrirez vos prisons — il s'y trouve en effet des places laissées vides par qui vous savez, — soit.

Mais, partir, comme nous l'avons fait en 1901 ? Jamais.

Nous avons, aujourd'hui, un peu plus de sang dans les veines qu'alors — et puis, soldats de Verdun, nous avons appris aux bons endroits ce que c'est que de s'accrocher à un terrain. Nous n'avons eu peur ni des balles, ni des gaz, ni des plus braves soldats de la Garde ; nous n'aurons pas peur des embusqués de la politique.

Et je vais vous dire maintenant pourquoi nous ne partirons pas.

Ce n'est pas de courir au diable qui nous effraie. Nous ne tenons à rien, ni à un toit, ni à un champ. Jésus-Christ nous attend partout et nous suffira toujours au bout du monde.

Mais nous ne partirons plus, parce que nous ne voulons plus qu'un Belge, ou qu'un Anglais, ou qu'un Américain, ou qu'un Chinois, ou qu'un Allemand, nous rencontrant un jour loin du pays, nous pose certaines questions auxquelles nous répondrions comme jadis en baissant la tête : « La France nous a chassés. »

Pour l'honneur de la France — entendez-vous ce mot comme je l'entends ? — pour l'honneur de la France, jamais nous ne dirons plus cela à un étranger. Donc nous resterons tous.

Nous le jurons sur la tête de nos morts.

PAUL DONCŒUR

Officier de la Légion d'honneur.

Si vous voulez la paix religieuse en France,

Inscrivez-vous à la

Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant

(D. R. A. C.)

36, Rue du Montparnasse, Paris (6^e)